

*Interpellation présentée par la députée:  
Mme Virginie Keller*

*Date de dépôt : 21 avril 2008  
Messagerie*

## **Interpellation urgente écrite Usine Kugler, à quand une rénovation des étages inoccupés ?**

En mars 1996, la société Kugler SA – SI Rhône-Jonction a cédé son capital-actions à l'Etat de Genève. Au travers du capital-actions, l'Etat de Genève acquerrait (valeurs indicatives) deux parcelles à la Jonction pour 6°613 250 F (terrain et bâtiments compris).

En 1998, le Grand Conseil décide de ne pas attribuer l'ancien bâtiment vide de la robinetterie Kugler à l'Institut d'architecture de l'Université de Genève.

Depuis 1997, les locaux ont été utilisés par de nombreuses associations et activités au bénéfice de « contrat de prêt à usage » avec le DAEL : on y trouve aussi bien des associations d'artistes (Action studio) qu'Agir 21 ou encore le Fond de décoration et l'Ecole des Beaux-Arts.

En 2000, le Grand Conseil refuse un projet de loi du Conseil d'Etat qui propose de destiner ce bâtiment à des services de l'administration publique de l'Etat de Genève.

En 2002, un incendie au 19 bis, avenue de la Jonction entraîne l'évacuation de l'Usine, afin d'y faire des travaux minimums de rénovation et de sécurisation.

En 2005, cinq associations à buts culturels sont relogées à l'usine Kugler, au bénéfice d'un bail à loyer pour 3 ans, renouvelable. Une partie importante de l'Usine (40%) est restée fermée pour des raisons de sécurité.

En 2007, un nouveau droit de superficie de 30 ans a été accordé aux TPG dans le cadre du contrat de prestations.

En 2008, le concours d'urbanisme « European » a eu pour objet la pointe de la Jonction, et 61 projets ont été rendus pour ce périmètre.

Aujourd'hui l'Usine Kugler est un bâtiment qui abrite un grand nombre d'ateliers pour artistes, soient :

- L'association Cheminée Nord (2'150 m2): 27 ateliers, 41 personnes, un espace d'exposition et une cantine
- L'association L-Sud (1029 m2): 12 ateliers et 35 personnes
- L'association Kuglof ( 271 m2): 8 ateliers et 11 personnes
- L'Atelier Collectif K (767 m2) (espaces gérés par Actar, anciennement Carar) : 19 ateliers, 23 personnes, un espace d'exposition « l'Espace Kugler »
- L'Association L-Ouest (486m2): 1 atelier collectif, 18 personnes.

Toutes ces associations sont au bénéfice d'un bail, paient un loyer (261'953 francs par an), les charges et les frais d'entretien (plusieurs dizaines de milliers de francs chaque année, en charges et en entretien).

Considérant le besoin urgent de mettre à disposition de nouveaux espaces de travail à des prix abordables ;

Considérant qu'environ 2'000 m2 sont aujourd'hui non utilisés pour des raisons de travaux de sécurisation à effectuer ;

Considérant la volonté des associations locataires de l'Usine Kugler de participer à un projet de réhabilitation des étages fermés et d'accueillir de nouvelles associations culturelles ;

Considérant que le site Artamis doit être évacué dans quelques mois et qu'environ 250 artistes et artisan-e-s se retrouveront sans outil de travail ;

Considérant l'intérêt architectural de l'Usiner Kugler et la valeur patrimoniale des sites industriels ;

Considérant que toutes les villes d'Europe réussissent à réhabiliter et à faire revivre d'anciens sites industriels, notamment en les consacrant à des activités culturelles ;

Considérant l'intérêt d'intégrer l'Usine Kugler dans un futur projet de réaménagement global de la Pointe de la Jonction et la possibilité de pérenniser ainsi un lieu pour la création artistique ;

***Le Conseil d'Etat envisage-t-il la réalisation d'un projet de rénovation et de sécurisation pour les parties de l'Usine Kugler, aujourd'hui fermées, afin de répondre au plus vite aux besoins en termes de locaux de travail?***